Service : Orientation professionnelle pour personnes sourdes ou malentendantes

RÉF | 494

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

Analyser, avec l'aide professionnels, vos souhaits, vos compétences et vos besoins pour suivre une formation qui vous convienne au mieux. Parfois, un rendez-vous avec le médecin O.R.L. du Centre d'Orientation Spécialisé est à prévoir.

Programme

Vous aurez l'occasion de rencontrer la psychologue et l'assistante sociale du C.O.S. (Centre d'Orientation Spécialisée) pour préciser et définir votre projet professionnel. Pratiquement cela se fait durant quatre entretiens sur rendez-vous: discussions, échanges, testing, récolte d'informations,...

Certification(s) visée(s)

Aucun

Type de formation

Associatif

ORGANISATION

Début

Permanent.

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis administratifs

Avoir au moins 18 ans.
- Etre une **personne sourde ou malentendante**
- Etre domicilié(e) en Région bruxelloise ou en Région wallonne
- Etre reconnu comme personne handicapée par le service PHARE ou l'AVIQ

Vous pouvez faire appel à l'organisme, même si vous ne remplissez pas toutes les conditions requises. Celui-ci mettra

Remarques

tout en oeuvre pour vous orienter au mieux.

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

Vous avez plusieurs possibilités, soit :

- Contactez par mail Fabienne PETIT, psychopédagogue: fabienne.petit@ccpasbl.be
- Contactez par e-mail Gaëtane du BUS, assistante sociale: gaetane.dubus@ccpasbl.be

Organisme

Centre comprendre et parler
Rue de la Rive 101
1200 Woluwé-Saint-Lambert
Tél: 02/770.04.40

Pour connaître les dernières informations publiées, consultez cette fiche sur Dorifor.be © Bruxelles Formation